

# PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN  
Commune de Pontivy

Lotissement: 13 lots  
"BELLEVUE"

NOTA:  
- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.  
- Il est conseillé à chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot.

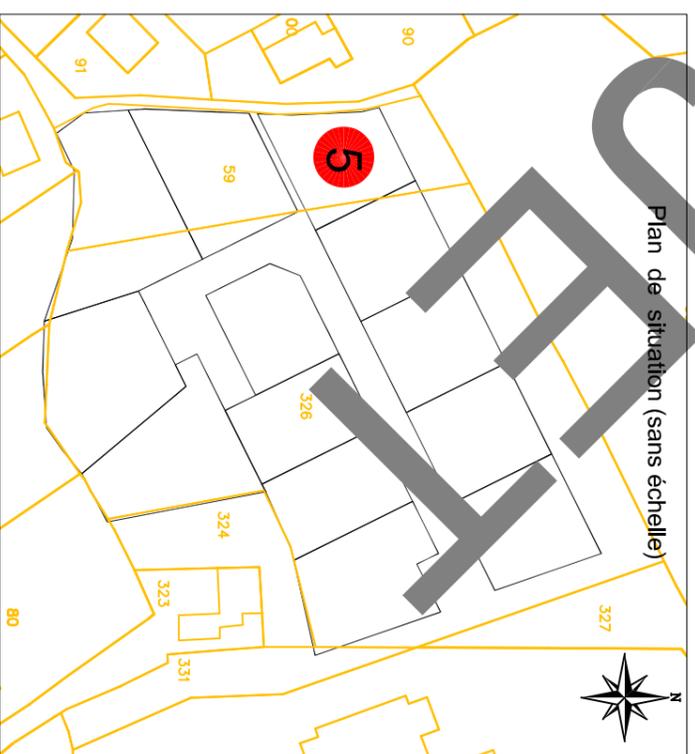
LOT N°: 5

Superficie réelle : 489 m<sup>2</sup>

Réf. Cadastre : Section AP n°59p-326p

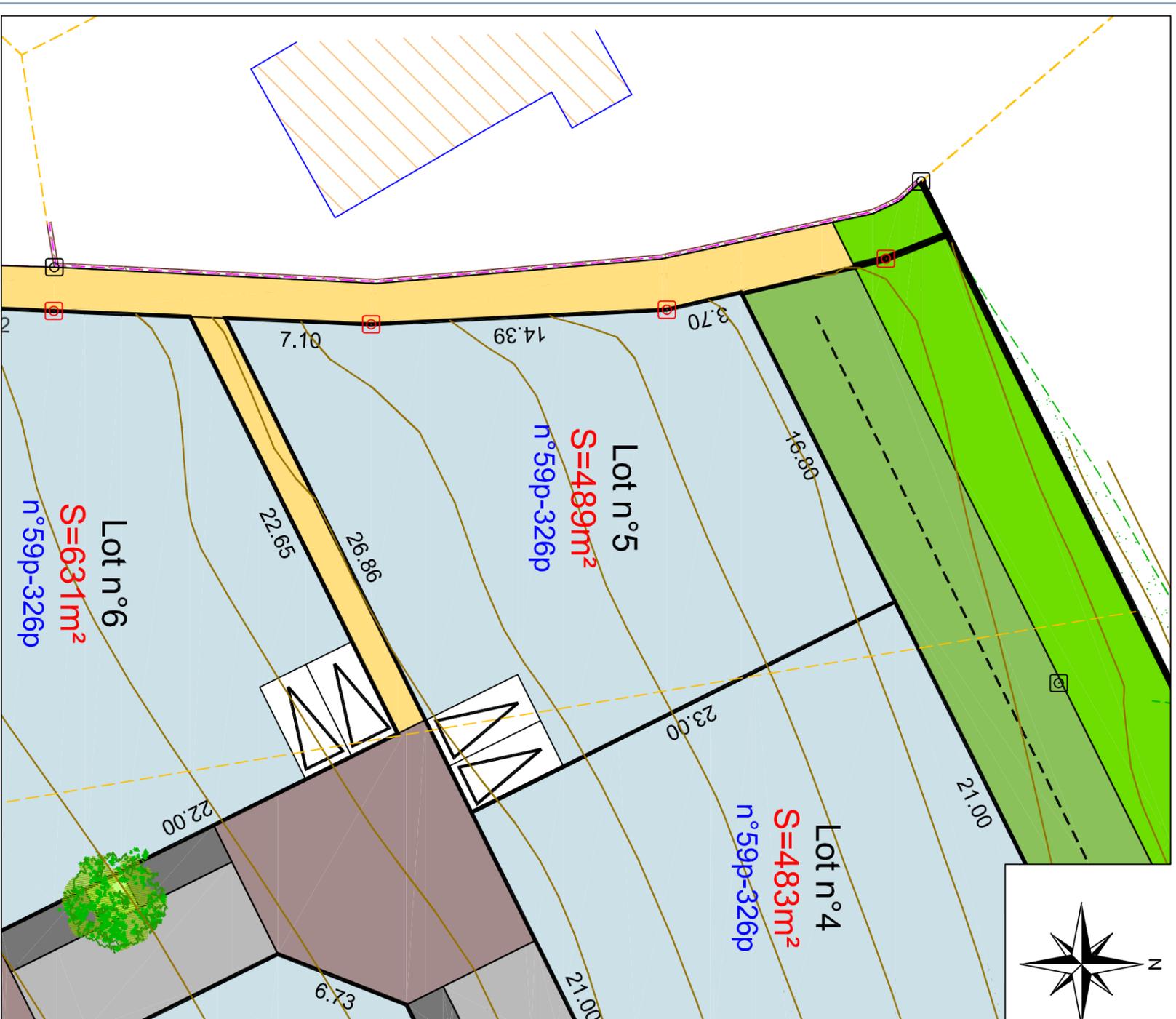
Surface de plancher autorisée: 384 m<sup>2</sup>

Signature du Géomètre-Expert + cachet:



Plan de vente établi:  
Le 15 Juillet 2021

Réf: P20-293



Résulte du bornage effectué AVANT TRAVAUX  
le ? (Conforme au plan de bornage et au document d'arpentage)

Echelle: 1/250

**Légende du plan de composition en 3D**

- ZONE CONSTRUCTIBLE
- VOIRIE
- STATIONNEMENT
- PLACETTE
- CHEMIN PIETON
- ESPACE VERT
- NOUE
- TALLUS A CONSERVER (y compris chemin creux à conserver)
- ARBRE (position indicative)
- ARBUSTE (position indicative)
- ACCES IMPOSE (2 places de stationnements privées en dehors du garage)

**Légende bornage**

- Borne existante
- Borne nouvelle
- Cotation de lot
- Cotation entre bornes
- Point de niveau